



Administration des Douanes
et Impôts Indirects
Direction régionale de Tanger-Tétouan-Al-Hoceima
Direction Provinciale d'Al Hoceima
Bureau d'Al Hoceima

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

N° 5012025000006

L'Ordonnateur liquidateur des Douanes et Impôts Indirects au Bureau d'Al Hoceima porte à la connaissance du public que son service procédera le **15/08/2025** à la vente aux enchères publiques des lots de moyens de transport pour Ferraille suivant les listes ci-jointes.

La vente aura lieu au magasin des douanes sis à **TALA YOUSSEF** à **partir de 10h00**.

CONDITIONS DE LA VENTE

- Les enchérisseurs doivent déposer avant lancement de la vente au nom de monsieur le receveur des douanes à Al-Hoceima une caution bancaire d'une somme de 2 200,00dh.
- Les enchérisseurs doivent présenter le jour de la vente une attestation fiscale justifiant leur régularité vis-à-vis du fisc (quitus).
- Les enchérisseurs doivent présenter le jour de la vente une copie du registre de commerce prouvant l'exercice du métier de ferrailleur.
- Les offres sont faites verbalement sur les lieux de la vente par les enchérisseurs et sont reprises oralement et à haute voix par un crieur ;
- Les lots sont vendues au plus offrant et dernier enchérisseur ;
- Aucune réclamation ne sera admise pour quelque cause que ce soit notamment pour défaut de qualité ;
- Les paiements sont effectués après adjudication par les moyens prévus par la réglementation en vigueur et acceptés par l'Administration au titre des ventes. A défaut de quoi les lots seront remis en vente conformément aux dispositions légales en vigueur ;
- Les lots payés doivent être enlevés immédiatement ;
- Nonobstant les frais de magasinage en vigueur, les marchandises adjudgées et non retirées demeurent aux risques des adjudicataires. Leur détérioration altération ou déperdition ne peuvent donner lieu à des dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause ;
- Les enchérisseurs doivent être munis d'une pièce d'identité officielle faute de quoi l'offre sera rejetée
- Les enlèvements sont effectués à la charge des acquéreurs ;
- L'acquéreur doit tenir une compatibilité matière des moyens de transports acquis intégrée à la comptabilité générale de son entreprise ; le défaut de cette comptabilité entraînera le rejet automatique des justificatifs d'achats en douane qui seraient présentés ultérieurement aux contrôles douaniers ;
- Toute cession à des tiers par l'acquéreur des articles doit obligatoirement être couverte par la délivrance d'une facture établie en bonne et due forme tirée d'un facturier dont les souches doivent être conservées pour être présentées à toute réquisition du service des douanes ;
- La résolution de la vente est prononcée de plein droit et sans sommation, si le retraitement de la marchandise vendue n'est pas effectué dans un délai de huit (8) jours à compte de la date de l'adjudication.
- Le service recourra à la procédure de la folle enchère si l'adjudicataire ne remplit pas ses obligations.
- Les données à caractère personnel concernant les participants aux ventes en douane sont collectées, enregistrées et traitées par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects conformément aux dispositions de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Ce traitement a fait l'objet d'une autorisation auprès de la CNDP sous le numéro A-PO-313/2019 délivrée suite à la décision n° 21-2023 du 17/03/2023;
- Le consentement des participants à l'égard du traitement, précité, sera matérialisé par la signature d'un formulaire dont le modèle est en annexe 1.
- Les lots peuvent être visités au lieu de vente précisé ci-dessus, à partir du **31/07/2025 de 10h00 à 15h00**.

للاطلاع على شروط البيع يتم الاتصال بمكاتب الجمارك أو عبر شبكة الأنترنت بالعنوان www.douane.gov.ma/vep

Pour plus d'information veuillez contacter monsieur l'ordonnateur des douanes EL ALAOU HICHAM a Al-Hoceima au tél. : 0537371104.

LISTE DES MOTOCYCLES

N° LOT	MARQUE DE MOTOCYCLE	MATRICULE/CHASSIS	ETAT	PHOTO
44	HONDA SCOOPY	-	Ferraille	
45	HONDA WOLLARO	-	Ferraille	
46	PEUGEOT FOX	-	Ferraille	
47	DOCKER	-	Ferraille	
48	HONDA	AB05-S1097757	Ferraille	
49	YAMAHA T-MAX	JYASJ061000022317	Ferraille	
50	GILERA DNA	50-020954	Ferraille	
51	HIGHLAND MOTORS	LBFXCBHMOM112 6425	Ferraille	
52	ATLAS PANTHER	-	Ferraille	
53	HONDA WOLLARO	-	Ferraille	
54	HONDA SCOOPY	ZDHCF08A0TF0017 23	Ferraille	
55	MOBYLETTE CADY	92333698	Ferraille	
56	HONDA SCOOPY	45-005765	Ferraille	

ANNEXE 1

BANQUE

CAUTION N° :

Nous soussignés Banque
Dont le siège social est à.....
Représentée par Messieurs
Respectivement (qualité)

- Déclarons par le présent acte nous porter caution personnelle et solidaire de pour le montant du cautionnement provisoire concernant l'appel d'offre n°**06/2025** pour l'achat du lot n°(.....) Au près de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects D'Al-Hoceima.
- Le présent cautionnement s'élève à la somme de dhs (**En lettres**)dont le montant sera acquis au profit de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects en cas de non-respect par le soumissionnaire des clauses de l'engagement irrévocable d'achat qu'il a souscrit.
- En outre, nous nous engageons à ne libérer le soumissionnaire de sa caution que sur présentation d'une mainlevée délivrée par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects d'Al-Hoceima accompagnée de la présente attestation de caution.

Fait à **Le**.....

Bon pour caution (mention à porter en manuscrit)
Cachet et Signature

ANNEXE 2

Soumission engagement irrévocable d'achat

Je soussigné

Demeurant à.....

Titulaire de la pièce d'identité n°

Délivrée àleagissant : (1).....

M'engage par la présente à :

- Acquérir auprès de l'ordonnateur liquidateur des douanes à Al-Hoceima le lot (n°.....) objet de l'appel d'offres n°**06/2025** si mon offre est retenue;
- Accepter de participer aux lieux et date fixés par l'Administration, aux enchères restreintes dans le cas où la même offre que la mienne est proposée par plusieurs concurrents ;
- Verser une fois mon offre retenue, le montant y correspondant en espèces ou par chèque certifié au Receveur des douanes à Al-Hoceima dans les deux jours ouvrables qui suivent la notification de la lettre du service des douanes ;
- Prendre possession à mes frais les articles objet du lot susvisé dans le jour non chômé qui suit le règlement de l'achat. A défaut d'exécution, et nonobstant les frais de magasinage retenus à ma charge, l'Administration peut disposer librement, à son profit, des articles objet du lot en question.
- Accepter le lot susvisé en l'état où elle se trouve au moment de son enlèvement par mes soins sans aucune garantie de la part de l'Administration et sans qu'aucune réclamation puisse être admise pour quelque cause que ce soit
- Renoncer au profit de l'Administration des Douanes, en cas de non-respect des dispositions qui précèdent au montant de :DH objet de la caution provisoire n° consentie en ma faveur par : sans aucun recours de ma part pour quelque cause que ce soit.
- Accepter que les lots non enlevés dans le délai susvisé demeurent à mes risques : leur détérioration, altération ou déperdition ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause.

Fait de bonne foi à Le.....

Signature légalisée

(1) - en mon nom propre

- au nom de la société.....Que je représente valablement en vertu des pouvoirs qui me sont confiés (joindre les documents justificatifs de date récente).

ANNEXE 3

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

AUTORISATION CNDP N°A-PO-313/2019

DELIVREE SUITE A LA DECISION N° 21-2023 DU 17/03/2023
(Loi n° l'égard du traitement des données à caractère personnel)

Je soussigné :

Nom :

Prénom :

CIN :

Déclare avoir été informé que les données à caractère personnel me concernant sont collectées , enregistrées et traitées par l'administration des douanes et impôts indirectes dans le cadre des ventes en douane .

En outre, je déclare avoir été informé de mes droits d'accès, de rectification et d'opposition à l'usage de ces données, droits que je peux faire valoir en voyant un mail à l'adresse **gmsad@douane.gov.ma**.

Fait à,le

Signature de la personne concernée
(Précédée de la mention « lu et Approuvé »)